HALDAT DU LYS, C N A.

ÉLOGE
HISTORIQUE
DE NICOLAS SAUCEROTTE,

Lu à la Séance publique de la Société Royale de Nancy, le 18 Août 1814,

Par M. DE HALDAT, Docteur en médecine, Professeur de physique, Officier de l'Université, Médecin des épidémies, Membre du Jury de médecine du Département de la Meurthe, Secrétaire de la Société Royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, et Associé de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères.

A NANCY,
DE L'IMPRIMERIE DE F. GUIVARD,
PLACE CARRIÈRE, N.° 21.

1815.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY
30[illegible]285

ÉLOGE
HISTORIQUE
DE NICOLAS SAUCEROTTE.

NICOLAS SAUCEROTTE, chirurgien du roi de Pologne, membre de l'Académie royale de chirurgie et de l'Institut de France, lithotomiste en chef de la Lorraine et du Barrois, chirurgien en chef des armées françaises, l'un des membres du comité de santé, associé de l'Académie de Nancy, etc., naquit à Luuéville, en 1741, de parens qui ne pouvaient lui laisser une grande fortune, mais qui voulurent lui assurer un avantage plus certain, en lui procurant une éducation soignée. Ils le placèrent au collége d'Épinal, où des succès précoces, et le goût qu'il montra de bonne heure pour un art qui devait lui donner un rang distingué dans la société, les récompensa bientôt des sacrifices qu'ils étaient obligés de faire à son avancement. Il n'avait encore parcouru qu'une partie de la carrière scolastique, qu'il désira étudier la chirurgie, et fut placé chez un maitre dont il suivait la pratique pendant qu'il fréquentait les cours du collége. C'était alors la méthode usitée pour

s'initier aux principes de l'art. On ne peut se dissimuler tout ce qu'elle avait de vicieux: cependant elle a produit d'excellens chirurgien, parce qu'ils ne se bornaient pas à ces études élémentaires, et, qu'après avoir assuré leurs premiers pas dans la science, ils s'empressaient de se rendre près des corps enseignans d'où se réfléchissaient, sur tout le Royaume, les lumières qui, dans le siècle dernier, ont illustré la chirurgie française.

Le jeune Saucerotte sentit bientôt la nécessité de donner plus d'essor à ses talens, en cherchant un plus grand théâtre, et s'attacha aux hôpitaux militaires; mais ces aziles de la valeur malheureuse, où s'observent souvent, et avec une horrible profusion, et sous des formes si variées, les lésions produites par les instrumens de la fureur des hommes, ne lui paraissaient pas encore suffisans pour compléter des études qui doivent comprendre également les maladies que l'homme des champs contracte par l'intempérie des saisons et l'excès du travail, celles que le citadin puise dans les délices d'une vie molle et sédentaire, et celles que les défenseurs de l'État trouvent au milieu des dangers attachés à leur noble profession. Après avoir suivi cependant plusieurs années l'armée française en Hanovre, il se rendit à Paris, et s'attacha à l'école de Levret, alors très-célèbre dans la capitale. Ce fut près de cet habile chirurgien, qu'il puisa cette instruction solide qui le distinguait, et sans laquelle le premier des arts devient le plus vil des métiers.

Ainsi préparé à la carrière honorable qu'il devait parcourir, il revint à Lunéville, devancé par une réputation naissante, qui fixa sur lui les regards de STANISLAS. Il obtint facilement le titre de maitre-ès-arts à la Faculté de Pont-à-Mousson, celui de maitre en chirurgie, et, peu de temps après, le brevet de chirurgien ordinaire du roi, qui lui fut accordé en 1764, n'ayant encore que 24 ans. Des succès aussi précoces augmentèrent promptement sa réputation, et lui firent aussitôt sentir les obligations qu'impose cette faveur du public. Quoique jeune, M. Saucerotte n'ignorait pas qu'une telle distinction expose aux traits de l'envie, et qu'on ne se préserve de leur atteinte que par des succès constans et l'acquisition des connaissances propres à en assurer la durée. Ces utiles réflexions l'auraient attaché à l'étude, si son amour pour la science, plus puissant que ces réflexions, ne l'avait constamment éloigné de cette vie dissipée, peu faite pour les vrais médecins, et aussi contraire à leurs intérêts qu'à ceux du public. Renfermé dans son cabinet, dès que la pratique lui laissait quelque liberté, il méditait sur son art, et s'occupait des moyens d'en reculer les bornes. Différent de ces hommes qui ne savent augmenter leur réputation qu'à force d'intrigues et de souplesse, il ne voulait devoir la sienne qu'au vrai mérite. La plus grande partie de son temps était employée à l'étude; il consultait souvent les auteurs propres à le maintenir dans la bonne méthode, et à le préserver de cette routine méprisable, qui tend à décrier la médecine. Afin

de mieux juger des inventions nouvelles, il parcourait fréquemment les annales de l'art, et habituellement il notait les observations les plus dignes d'être conservées. Ce soin assidu à recueillir les faits les plus intéressans de sa pratique, et à les décrire avec candeur, lui a, dans la suite, fourni les matériaux des ouvrages qui lui ont procuré tant de triomphes académiques.

La première occasion qu'il eut de les employer fut en 1761, lors du concours proposé par l'Académie royale de chirurgie, sur les contre-coups à la tête. Cette question, d'une si grande importance, et sur laquelle régnait encore tant d'incertitude, fut proposée à tous les chirurgiens de l'Europe, comme un sujet digne de leurs méditations. L'Académie en attendit la solution pendant cinq années consécutives, et cependant ne put accorder qu'une médaille d'encouragement. Elle fut obligée de proroger le concours jusqu'en 1768, époque où elle adjugea le premier prix à M. Saucerotte. Chopart, célèbre à la fin du dernier siècle, fut un des vingt concurrens sur lesquels il obtint cet avantage.

D'après un examen approfondi des circonstances qui accompagnent les coups portés aux parois du crâne, il en distingue huit espèces, dont il a donné le mécanisme, énoncé les signes et caractérisé les symptômes. Sept de ces lésions intéressent les parties dures, et une seulement les parties molles. La théorie du mécanisme par lequel chacune peut être produite, est basée sur les principes de la saine physique; le

diagnostic et le pronostic, toujours obscurs dans ces maladies, considérées comme l'écueil de la chirurgie, ont pour base des observations et des expériences sur les animaux, qui lui ont fourni deux principes bien précieux, s'ils pouvaient toujours indiquer avec exactitude la partie du cerveau qui a été lésée par le choc (1).

Le sujet de prix proposé par la même Académie, en 1775, sur l'hygiène chirurgicale, offrit bientôt à M. Saucerotte une autre occasion pour employer les nombreux matériaux qu'il rassemblait sans cesse. Quoique la chirurgie eût fait à cet époque d'immenses progrès, le régime des blessés, celui des hommes soumis aux opérations, n'était encore dirigé que par des règles peu sûres: il entra dans la lice avec les savans qui s'efforçaient de les fixer, et obtint le prix. Les règles qu'il propose sur l'administration des choses dont se compose l'hygiène, établies sur les principes de la physique et les lois de l'économie animale, sont encore appuyées d'observations très-propres à les confirmer, et dont le nombre et le choix paraissent avoir déterminé les suffrages de l'Académie. La plupart de ces faits avaient été recueillis par M. Saucerotte; d'autres appartenaient

(1) « Si une partie du corps est en convulsion et » l'autre paralysée, la maladie, ou du moins le plus fort » de la maladie, réside dans la partie du crâne qui est du » côté en convulsion; mais s'il y a convulsion d'un côté, » et pas de paralysie de l'autre, le mal affecte la partie » du cerveau opposée à celle du corps qui est en convul- » sion ». (*Mélanges de chirurgie*, 1.re partie, page 276.)

à M. Didelot, maître en chirurgie à Bruyeres, avec lequel il était lié d'amitié, et qui, ayant concouru au succes, avait acquis des droits à la récompense. L'Académie, couronnant le mémoire présenté au nom de ces deux praticiens, était bien éloignée de craindre qu'il s'élevât entre eux quelques difficultés sur le partage de la récompense ; il s'en éleva cependant une, mais d'un genre bien rare entre les auteurs qui prétendent au même prix, et qui concourut encore à augmenter leur gloire : chacun d'eux attribuait le mérite de l'ouvrage à son confrère, et voulait lui faire accepter la récompense qu'il prétendait ne pas avoir méritée (1).

L'année suivante, M. Saucerotte obtint encore une autre couronne, qui lui fut décernée par l'Académie de Nancy, sur un mémoire qui a pour objet « *l'examen de plusieurs préjugés et abus concernant* » *la conduite des femmes enceintes, celles des accou-* » *chées et des enfans en bas âge, dont les effets* » *nuisent à la population, et font dégénérer l'espèce* » *humaine* ». Le sujet était du choix de l'auteur : car la Société royale de Nancy le laissait à la disposition des concurrens, dont elle espérait, par cette liberté, obtenir des ouvrages plus parfaits. Le choix que fit M. Saucerotte en cette circonstance, ne fait

(1) « Le désintéressement et la modestie, dit *Louis*, » dans le rapport qu'il fit à l'Académie, ne sont pas ordi- » nairement les titres qu'on invoque pour faire cesser les » contestations qui s'élèvent entre les prétendans à la ré- » compense ».

pas moins d'honneur à sa philosophie, que l'exécution en fit à ses talens. Quelle tâche, en effet, plus digne d'un homme de bien, d'un véritable ami de l'humanité, d'un médecin philosophe, que de s'efforcer à extirper les préjugés et les erreurs populaires qui infectent l'art ! Mais aussi quelle tâche plus difficile et plus périlleuse ! Entraîné par je ne sais quel funeste penchant, le peuple montre pour des préjugés nuisibles un attachement qu'il n'a pas pour d'utiles vérités ; et celui qui a le noble courage de les combattre, obtient rarement sa confiance. Ceux, au contraire, qui, par une lâche condescendance, partagent sa sotte crédulité, et flattent ses opinions erronées, lui paraissent bien plus habiles dans un art dont il ne peut apprécier la hauteur. Notre confrère savait que l'utile fonction de censeur n'était point la voie à la fortune ; mais il préférait l'honneur de la science aux méprisables avantages qu'on peut se procurer en la dégradant. Les erreurs qu'il combat, les préjugés qu'il proscrit, sont tous nuisibles à la société, et il n'en est aucun dont l'examen ne fournisse matière au développement d'utiles vérités. Il a discuté, sur l'éducation physique des enfans, la plupart des questions si éloquemment traitées par le philosophe de Genève, et en a examiné plusieurs qui n'entraient point dans le plan de l'auteur d'*Émile*. Si, du côté du style, il n'égale pas ce redoutable rival, il n'est dépourvu ni de force, ni de chaleur, et il a sur lui l'avantage d'avoir développé aux gens de l'art plusieurs préceptes importans.

Des succès aussi constans et aussi éclatans accrurent encore la réputation de M. Saucerotte, qui bientôt ne fut plus limitée à son pays, mais s'étendit au loin chez l'étranger, et lui procura les titres d'associé aux Académies de médecine les plus illustres de l'Europe (1). Enfin, l'honneur d'appartenir à l'Institut de France, qui, voulant, dès sa formation, réunir dans son sein les hommes les plus distingués dans les sciences, les lettres et les arts, le plaça au nombre de ses membres.

Les honneurs littéraires cependant ne furent pas les seuls avantages que lui procurèrent les triomphes académiques. La gendarmerie de France se l'attacha, avec le titre de chirurgien-major, à la suite d'un concours où se montrèrent d'excellens chirurgiens, sur lesquels il eut l'avantage. Quelque temps après, il obtint le même emploi près du régiment de Carabiniers. Mais une fonction plus importante, plus propre à utiliser ses grandes connaissances dans la pratique de la chirurgie, devait exercer ses talens. Les ducs de Lorraine avaient formé à Lunéville un établissement de charité pour le traitement des maladies des voies urinaires, assez communes parmi le peuple de ces

(1) L'Académie royale de chirurgie de Paris, le Collége de chirurgie de Nancy, la Société patriotique de Suède et de Hesse-Hombourg, les Sociétés de médecine de Bruxelles, de Paris, de Montpellier, la Société académique de Nancy, celle d'agriculture du Bas-Rhin elle des naturalistes de Moscow, etc.

cantons. Soutenu par des fonds qui désormais devaient faire partie du revenu des fermes générales, la fondation allait s'éteindre, quand Stanislas prit le gouvernement de la Lorraine. Ce bon prince, dont le nom ne se trouve jamais inscrit dans l'histoire de ce pays, sans qu'on trouve à coté quelque bienfait, s'empressa de maintenir un établissement conforme à ses vues. Non content de le soutenir pendant sa vie, aux dépens de ses revenus, il voulut en assurer la durée par une dotation, et y appela M. Saucerotte, avec le titre de Lithotomiste en chef des duchés de Lorraine et Barrois (1). C'est dans cet hopital, consacré à la taille, qu'il acquit cette dextérité de la main, cette sagacité dans le diagnostic des maladies calculeuses, qui lui ont procuré tant de succès, et, comme opérateur, la réputation la plus étendue. Souvent appelé au-delà du Rhin, il obtenait des succès éclatans et parvenait généralement à sauver les dix-neuf vingtièmes des individus qu'il traitait. Une si longue et si heureuse pratique semblait lui imposer l'obligation de faire part au public de ses vastes connaissances dans cette partie de la chirurgie. Il a consigné le résultat de ses réflexions dans une *Histoire abrégée de la lithotomie*, où il a exposé succinctement, mais avec beaucoup de clarté, les divers procédés employés pour extraire le calcul urinaire (2). Celui qu'il suivait ordinai-

(1) *Recueil des fondations et établissemens faits par le roi de Pologne.* Chap. VII, pag. 59.

(2) *Mélanges de chirurgie*, 2.e part., chap. 250.

rement, était le procédé d'Hankins, corrigé par Louis et Desault. Il a été depuis pratiqué par ses collègues dans l'hôpital de Lunéville. Persuadé que les moyens les plus simples sont ceux qui réussissent le mieux; il employait peu d'instrumens: je ne lui en ai connu aucun qui lui fût propre, si ce n'est un petit couteau boutonné, avec lequel il prolongeait l'incision faite par le gorgeret, lorsque le calcul était très-volumineux.

Les travaux de notre savant praticien furent interrompus en 1792: attaché au régiment des carabiniers pendant la paix, il dût partager avec ces braves les fatigues de la guerre. Dans cette carrière nouvelle, on lui vit montrer de nouveaux talens. Son zèle pour le soulagement de l'humanité, son amour pour l'honneur de l'art, semblait s'augmenter avec les dangers qui en rendaient l'exercice plus difficile. Ce n'est qu'en réfléchissant sur les périls qui environnent la pratique de la chirurgie militaire, qu'on peut apprécier justement le mérite de ceux qui parcourent cette pénible carrière. Si les succès dans les arts agréables, cultivés sans danger, et même au sein des plaisirs, conduisent aux honneurs et à la réputation, de quels honneurs ne sont pas dignes ceux qui, sur un champ de bataille, entourés des accens de la douleur et du spectacle de la destruction, exercent, au péril de leur vie, un art si difficile et si précieux à l'humanité! La chirurgie militaire, dont l'exercice est environné de tant d'obstacles et de dangers, mérite donc sur tous les arts une juste préférence. Ajoutons en

faveur de cette branche importante de notre art, que c'est par elle qu'il paye sa dette à la défense de la patrie, et acquitte celle de la patrie envers ses défenseurs. Dévoué par goût et par humanité à ces nobles fonctions, M. Saucerotte sut encore se distinguer parmi les hommes estimables qui ont donné à notre chirurgie militaire une supériorité avouée des étrangers, et qui fait partie de cette gloire nationale justement acquise et précieuse à conserver.

M. Saucerotte avait consacré ses talens au corps des carabiniers; ils devinrent bientôt nécessaires à toute l'armée, qui les réclama en 1794, époque où il fut appelé à la direction de la chirurgie des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Il avait donné l'exemple du dévouement le plus absolu et de la plus courageuse activité dans les fonctions de chirurgien d'un corps particulier; personne ne pouvait mieux remplir celles de chirurgien en chef d'une armée: aussi son élévation fut approuvée de tous ses anciens collègues, auxquels il ne faisait d'ailleurs sentir la supériorité qu'il avait sur eux, que par les utiles conseils qu'il leur donnait. Il savait exciter le zèle des jeunes chirurgiens par les sentimens d'honneur, et les attacher à leurs devoirs par son exemple: ses vertus et ses talens tournaient donc également au profit de l'humanité.

Il remplissait encore les fonctions de chirurgien en chef d'armée, lorsque le gouvernement crut devoir s'assurer des connaissances de tous les employés dans le service de santé, par des examens dont les sectateurs de cette égalité chimérique,

alors à la mode, crurent ne pas devoir excepter les chefs de la chirurgie et de la médecine militaire. On adressa à tous des questions, dans la solution desquelles ils devaient donner la mesure de leurs talens ; ainsi des hommes connus par des succès éclatans, illustrés par des écrits, généralement considérés comme des trésors de la science, furent soumis à un mode d'examen convenable à peine pour juger des élèves. Cependant M. Saucerotte fut excepté : ceux qui mirent cet ordre à exécution, eurent honte de proposer une telle épreuve à celui qu'ils regardaient comme un maître de l'art.

Après avoir parcouru tous les dégrés de la chirurgie militaire, il fut appelé, en 1794, au conseil chargé de la direction du service de santé des armées; et alla siéger parmi les hommes qui, ayant rendu de plus grands services à l'art, avaient plus de droit de déterminer la manière de l'employer à la conservation des défenseurs de l'État. Son zèle ne se ralentit pas dans ce nouvel emploi ; il tourna ses vues vers le perfectionnement de l'administration des hôpitaux, l'amélioration du service des malades et du sort des employés. Il passa plusieurs années dans l'exercice de ces nouvelles fonctions, ne les quitta que pour rentrer au sein de sa famille, et jouir de la pension de retraite acquise par ses longs et utiles travaux et du souvenir de l'attachement de ses collégues dont il emportait l'estime et les regrets.

L'époque du retour de M. Saucerotte à Lunéville devait être celle du repos et des douces jouissances

au sein d'une famille où sa présence répandait le bonheur et la joie : il avait en effet les droits les plus légitimes à jouir tranquillement du fruit de ses travaux. Mais tel est le sort des hommes qui, dans l'art de guérir, parviennent à une grande réputation : le public ne semble la leur accorder qu'en exigeant d'eux un dévouement sans bornes. A peine arrivé dans ses foyers, il vit accourir de toutes parts ceux de ses compatriotes qui avaient reçu de lui d'utiles conseils, ou qui avaient été témoins de ses succès, et sa pratique redevint aussi étendue qu'avant son départ. L'activité dont la nature l'avait doué, lui rendant le travail indispensable : il ne tarda pas à reprendre celui du cabinet, et fut encore une fois couronné pour un mémoire sur l'éducation physique des enfans. Ce petit ouvrage, dans lequel il a rassemblé les préceptes les plus utiles de l'art de conserver à l'État, et de former des hommes robustes, a eu deux éditions, dont la première fut dédiée à sa respectable épouse, et l'autre à S. M. l'Impératrice de Russie. Peu de temps après il occupa ses loisirs à rassembler les observations les plus intéressantes de ses collections, à revoir ses mémoires inédits ou publiés isolément. Il résolut de les réunir et d'en former un recueil qui parut en 1801, sous le titre de *Mélanges de chirurgie*. Outre les mémoires dont j'ai parlé, ce recueil en contient plusieurs autres qui ne sont pas moins dignes de l'attention des praticiens. Celui sur les corps étrangers arrêtés dans le rectum, offre les faits les plus intéressans et les plus propres

à guider les praticiens dans ces circonstances où, l'art ne pouvant donner que des préceptes généraux, le succès dépend du génie du chirurgien, c'est-à-dire de son habileté à découvrir les moyens les plus efficaces pour vaincre des difficultés contre lesquelles il n'a ni règles ni modèles. On peut dire que les talens de M. Saucerotte se montrent sous un jour bien favorable dans plusieurs des cures dont il a fait l'histoire.

Parmi les observations réunies dans les *Mélanges de chirurgie*, quelques-unes appartiennent à deux de ses amis, MM. Didelot et Nouvelle, habiles chirurgiens des Vosges. Leur importance prouve qu'il n'est point de petit théâtre pour l'homme qui désire sincèrement augmenter ses connaissances, et que la nature offre par-tout, aux regards de l'observateur attentif, des sujets dont la paresse et l'ignorance peuvent seules méconnaître l'utilité. Ses *Mélanges de chirurgie* contiennent encore, sous le titre de dignostic et pronostic de diverses lésions, un grand nombre de faits curieux : de cas rares, propres à enrichir la science ; un petit mémoire *sur la pustule maligne*, et un autre *sur la cure radicale de la teigne*

Quoique la modestie de notre confrère ne fût pas inférieure à ses talens, il ne pouvait cependant se défendre contre le sentiment de sa supériorité : couronné sept fois par diverses compagnies savantes, il en avait reçu des témoignages si éclatans, qu'il ne pouvait la méconnaître. Il regardait les couronnes qu'il avait obtenues comme ses titres de

noblesse, et en avait formé son blason : assemblées de manière à figurer les lettres initiales de son nom avec les dates des années où il les avait obtenues, ces sept couronnes rappelaient les titres dont il s'honorait le plus ; titres dont la validité ne fut jamais contestée et que les plus habiles s'empressaient de reconnaître : « Il faudrait, disait M. Percy, consulté sur une question difficile, « que le cas » pour lequel notre confrère demande aux person- » nes de l'art de lui communiquer leurs vues cura- » tives, fût d'une difficulté tout-à-fait insurmontable, » pour ne pas céder au talent et au génie de ce » praticien ». Cet appréciateur excellent du mérite chirurgical, énonçait le jugement de tous les hommes éclairés ; et le public, dont l'opinion est si hasardeuse quand il s'agit des gens de notre profession, partageait celle des personnes instruites: concert beaucoup plus rare qu'on ne pense, mais très-honorable quand il se rencontre.

La vie active et laborieuse de M. Saucerotte avait retardé chez lui les effets inévitables du temps. Il avait conservé beaucoup de vigueur, avec des cheveux blancs qui accompagnaient une figure vénérable et commandaient le respect. Quoiqu'il ne pût espérer de jouir long-temps du fruit de ses connaissances, il n'a jamais cessé de les augmenter. Il recherchait avec l'ardeur d'un jeune homme studieux, tous les ouvrages qui contenaient quelqu'invention nouvelle sur la chirurgie, et entretenait avec les savans qui s'occupaient de son perfectionnement, des relations épistolaires qu'il a constamment suivies. Cependant

la vieillesse s'approchait, et les infirmités qu'elles traîne à sa suite le menaçaient incessamment : il les vit avec un front serein. Frappé d'apoplexie le 24 mars 1811, il perdit tout-à-coup, et sans se plaindre, la santé florissante dont il avait joui jusqu'alors, et. quoique ce passage, ordinairement adouci par la bienfaisante nature, ait été pour lui un saut très-violent, il en supportait les désagrémens avec un stoïcisme qui lui rendait inutiles les consolations de l'amitié.

Son état de langueur ne l'empêcha point d'exécuter un projet que depuis long-temps il désirait réaliser. L'an 1812 amenait une révolution de cinquante années complètes depuis l'époque de son mariage et de sa réception en chirurgie ; il voulait célébrer la fin de cette longue période de bonheur et de gloire, et rappeler au souvenir de ses compatriotes deux événemens qu'il regardait comme les plus heureux de sa vie ; il rassembla (le 17 août 1812) ses parens, ses amis, et, à la tête de cette nombreuse réunion de gens de bien, il se rendit, selon la coutume de nos ancêtres, à l'église de sa paroisse, pour remercier le ciel des succès qui avaient embelli sa carrière, et du bonheur qu'il avait eu de conserver une épouse mère d'une famille nombreuse qui entourait sa vieillesse d'amour et de respect. Le spectacle touchant de deux époux qui, après cinquante ans, renouvelaient des vœux qu'ils s'applaudissaient sans cesse d'avoir formés, intéressa vivement les habitans d'une ville où ils avaient l'un et l'autre fait beaucoup de bien. Ils en reçurent les marques

de l'estime la plus sincère, et leur marche fut un véritable triomphe. Notre vénérable confrère en avait été si touché, qu'il n'en parlait jamais sans donner des marques de la plus vive émotion. Un autre projet dont j'ai trouvé le plan dans ses papiers, devait encore célébrer cette dernière époque de sa vie : il voulait faire les fonds d'un prix qui aurait eu pour sujet d'exposer les découvertes, dont les diverses parties de l'art ont été enrichies depuis un demi-siècle ; cette question intéressante en elle-même, eut amené des réponses qui ne pouvaient qu'être favorables à sa réputation ; mais son heure dernière avait sonné.

Depuis la première atteinte de la maladie à laquelle M. Saucerotte a succombé le 15 janvier 1814, il a encore donné à l'étude tout le temps que ses forces lui permettaient d'y consacrer ; mais leur diminution rapide l'avertissait en secret de l'approche du terme fatal. Il était trop bon observateur, pour ne pas l'appercevoir, et trop philosophe pour vouloir se le dissimuler. Cependant la crainte d'allarmer une famille qu'il chérissait, l'empêcha toujours d'en parler, comme il arrive aux vieillards pusillamines. Insensible aux vaines terreurs de la mort, il attendait avec la sécurité d'un sage, d'un ami fidèle, d'un père tendre, le coup qui l'a subitement frappé, et l'a fait passer de cette terre dans le séjour réservé aux bienfaiteurs de l'humanité.